
Introduction

Que faut-il dire à nos enfants ? / car il leur faut dire quelque chose.¹

Les Gaulois, nos ancêtres. Ainsi débutaient, au temps de ma jeunesse, les admirables petits livres d'histoire de France qu'Ernest Lavisce avait composés pour nos écoles primaires. Et tous les petits enfants de France dressés à saluer [...] leurs ancêtres, leurs premiers ancêtres, créations véritables de la France et de son histoire.²

« Toute vérité est simple. » – N'est-ce pas un mensonge à double titre ?³

L'expression « nos ancêtres les Gaulois » a longtemps fait partie de l'histoire de France pour définir les origines de la nation française. Le roman national a débuté pendant des décennies par ce lever de rideau. Tout un chacun pouvait avoir le sentiment de retrouver chez ces Gaulois un peu de soi, une proximité familière avec ces lointains ancêtres intelligents mais bagarreurs, joyeux mais trop portés sur la boisson, braves mais désunis, ces glorieux vaincus, frustrés mais sympathiques. C'est ainsi qu'ils étaient décrits. Des références communes

- 1 E. Lavisce, *Essai sur l'Allemagne impériale*, 1900 (3^e édition), p. 281. Pour les citations et renvois aux textes d'Ernest Lavisce, nous utilisons un système de références courtes (titre, date et page). Les notices complètes de ces références sont données dans les sources, en fin de volume.
- 2 L. Febvre, *Michelet, créateur de l'histoire de France : cours au Collège de France, 1943-1944*, Paris, Vuibert, 2014, p. 67.
- 3 F. Nietzsche, *Crépuscule des idoles*, 1888, « Maximes et pointes », 4.

étaient là pour attester ce qui apparaissait comme une évidence. La preuve semblait administrée par la répétition. *Nos ancêtres*, à nous Français, auraient été gaulois, comme les Allemands seraient descendus des Germains, les Italiens des Romains. Jalon de l'histoire de France, le nom *Gaulois* sonne dans l'imaginaire populaire et national comme 1515 ou la prise de la Bastille. Et force est de reconnaître que les Gaulois ont notamment habité sur la portion territoriale où se trouve la France. On ne peut non plus contester que les Gaulois ont eu des enfants, qui ont eux-mêmes eu des enfants, dont les enfants ont à leur tour transmis sur des générations une portion de leur patrimoine génétique à une partie de la population européenne actuelle qui doit en comporter des traces, parmi d'autres. Des recherches de cette nature sont menées dans certains pays anglo-saxons⁴. Mais telle n'est pas notre préoccupation. Car au-delà de son apparente simplicité et de son illusoire évidence, l'expression « nos ancêtres les Gaulois » pose de très nombreux problèmes historiques et épistémologiques comme tout discours sur les origines⁵. L'affirmation ne relève pas tant d'une histoire anthropologique que d'une histoire culturelle et d'une histoire des savoirs. Expression répétée à l'envi durant les XIX^e et XX^e siècles, avec la force de ce qui semble incontestable, elle ne décrit pas tant la réalité passée d'un peuple ayant vécu entre protohistoire et Antiquité qu'elle révèle une conception de l'identité et de la nation.

Ces usages politiques des Gaulois ont déjà donné lieu à des études très convaincantes⁶. La Troisième République a abondamment utilisé cette figure

- 4 S. Leslie et al., « The fine-scale genetic structure of the British population », *Nature*, 519 (7543), 2015, p. 309-314 ; G. R. Bowden et al., « Excavating past population structures by surname-based sampling : the genetic legacy of the Vikings in Northwest England », *Molecular Biology and Evolution*, 25 (2), 2008, p. 301-309. Pour une réflexion sur les relations entre identité nationale et génétique : H. Busby et P. Martin, « Biobanks, national identity and imagined communities : the case of UK biobank », *Science as Culture*, 15, 2006, p. 237-251 ; C. Nash, « Genome geographies : mapping national ancestry and diversity in human population genetics », *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 38, 2, avril 2013, p. 193-206 ; Catherine Nash, *Genetic Geographies : The Trouble with Ancestry*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2015.
- 5 Voir L. Febvre, *Michelet, créateur de l'histoire de France*, ouvr. cité, particulièrement la 18^e leçon, « Le problème du commencement (1). Les Gaulois », leçon donnée au Collège de France le 28 janvier 1944, p. 269-284 ; S. Citron, *Le mythe national, l'histoire de la France revisitée* [1987], Paris, Éditions de l'Atelier, 2008 ; P. Nora (dir.), *Les lieux de mémoire* [1984-1992], Paris, Gallimard, 1997, particulièrement P. Nora, « Comment écrire l'histoire de France ? », vol. 2, p. 2219-2236 ; P. Nora, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, 2011 ; P. Nora, *Recherches de la France*, Paris, Gallimard, 2013 ; A. Burguière, « L'historiographie des origines de la France. Genèse d'un imaginaire national », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2003, 58 / 1, p. 41-62 ; J.-P. Rioux, « Enseignement de l'histoire et récit des origines, de Victor Duruy à nos jours », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 2, septembre-octobre 2007, en ligne : [www.histoire-politique.fr] (avril 2017) ; S. Venayre, *Les origines de la France. Quand les historiens racontaient la nation*, Paris, Le Seuil, 2013 ; C. Reynaud Paligot, *De l'identité nationale : science, race et politique en Europe et aux États-Unis, XIX^e-XX^e s.*, Paris, Presses universitaires de France, 2011 ; D. Borne, *Quelle histoire pour la France ?*, Paris, Gallimard, 2014.
- 6 P. Viallaneix et J. Ehrard (dir.), *Nos ancêtres les Gaulois*, Clermont-Ferrand, Faculté des lettres et sciences humaines, 1982 ; K. Pomian, « Francs et Gaulois », dans P. Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*,

du Gaulois où d'aucuns croyaient pouvoir retrouver la psychologie collective des Français, voire identifier une République des Gaules, lointaines prémices de la république à nouveau proclamée. En revanche, les processus de construction de ces savoirs et leurs rapports avec les recherches archéologiques et historiques de l'époque ont été peu étudiés. La seconde moitié du XIX^e siècle érige les Gaulois, sur la place publique, en un peuple-origine unique. Ils sont décrits de façon indiscutable comme ceux qui, au plus lointain que puisse remonter la mémoire des hommes, constituent le peuple, censé être homogène, duquel sourdent *nos* caractéristiques morales, intellectuelles, civiques et politiques essentielles. Finalement, ils auraient déjà été ce que *nous* sommes. Les Gaulois apparaissent bien aux contemporains d'Ernest Lavisse comme *nos* ancêtres et plus encore comme *nos* « pères », enjambant les générations pour plus de proximité⁷. Pourtant le portrait populaire de ce personnage collectif était fautif. L'archéologie peinait encore à identifier, prélever et interpréter certaines traces. Il est évident que les techniques scientifiques mises au point dans la seconde moitié du XX^e siècle ont joué un rôle essentiel dans la connaissance des Gaulois. Surtout, le portrait était erroné car il n'avait pas seulement été façonné par rapport aux savoirs attestés et disponibles de l'époque, mais il s'était élaboré dans le cadre idéologique et politique qui a accompagné et favorisé la construction de la nation. L'épuration grammaticale, affirmative et absolue de l'expression « nos ancêtres les Gaulois », ciselée comme un manifeste, trahit le projet identitaire.

Le terme même d'*ancêtres* est significatif. Les Gaulois sont les seuls dans les *Petits Lavisse* à être directement qualifiés ainsi, de façon explicite et récurrente. L'ethnologie et l'anthropologie ont bien montré que tous les morts ne sont pas dignes d'être érigés au rang d'ancêtres, car il ne suffit pas de mourir pour le devenir⁸. Il faut que les vivants reconnaissent aux défunts un statut particulier, qu'ils soient choisis dans l'ensemble des générations précédentes. Les morts n'atteignent ce statut d'ancêtres qu'en raison d'actions notoires dans lesquelles le groupe actuel voit un élément essentiel à sa définition, ses préoccupations, ses combats. L'ancêtre est là non seulement pour ce qu'il était, pour ce qu'il a fait, mais surtout pour sa faculté à renforcer la cohésion actuelle du groupe.

ouvr. cité, vol. 2, p. 2245-2300 ; C. Amalvi, *De l'art et la manière d'accueillir les héros de l'histoire de France*, Paris, A. Michel, 1988 ; A. Simon, *Vercingétorix, héros républicain*, Paris, Ramsay, 1996 ; D. et Y. Roman, *La Gaule et ses mythes historiques : de Pythéas à Vercingétorix*, Paris / Montréal, L'Harmattan, 1999 ; J.-L. Brunaux, *Nos ancêtres les Gaulois*, Paris, Le Seuil, 2008.

7 « Nos pères les Gaulois » (E. Lavisse, *Histoire de France. Cours élémentaire*, 1913 (1^{re} édition), p. 1).

8 C. Lorrain, *Making Ancestors : The Symbolism, Economics and Politics of Gender among the Kulina of Southwest Amazonia (Brazil)*, Cambridge, University of Cambridge, 1994 ; K. Middleton (dir.), *Ancestors, Power, and History in Madagascar*, Leyde / Boston, Brill, 1999 ; P. Bohannan, M. Womack et K. Saenz, « Paradigms refound : the structure of anthropological revolutions », dans E. L. Cerroni-Long (dir.), *Anthropological Theory in North America*, Londres, Bergin & Garvey, 1999, p. 19-32 ; G. Coudougnan, *Nos ancêtres les pharaons : l'histoire pharaonique et copte dans les manuels scolaires égyptiens*, Le Caire, CEDEJ, 1988.

La célébration des ancêtres est donc une réaffirmation, au présent, de ce *nous* collectif. Mais contrairement aux sociétés traditionnelles, lorsqu'Ernest Lavisse évoque les ancêtres gaulois, il n'appelle ni leur bienveillance ni leur protection. Il ne leur accorde pas le rôle de fixer les normes et les valeurs de la société, pas plus que de définir des obligations morales et sociales, de juger et punir leurs descendants. Leurs vocations, sous la Troisième République, sont politiques, sociales et culturelles, et constitutives d'un discours sur l'identité présente. Parler de ces illustres ancêtres, c'est contribuer à définir la nation française. Il y a une fabrique des ancêtres comme il y a une fabrique de la nation et de ses héros⁹. Déjà à la fin du XVIII^e siècle, Joseph de Guignes, professeur au Collège de France et membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, note que les Chinois « sont jaloux de descendre d'une famille ancienne, et si elle ne l'est pas, on la suppose et on se fabrique des ancêtres », relevant au passage que cette « fabrique » se fait à une époque qui « semble être celle du berceau de la nation »¹⁰. Dans le champ scolaire et sociétal, il y a bien eu une fabrique lavisienne des Gaulois. Fondamentalement, ils représentent à la fin du XIX^e siècle une figure originelle que l'historien s'applique à ne pas rendre trop séduisante. Bien au contraire, Ernest Lavisse les peint encore sauvages, vivant au milieu des bois dans de misérables huttes, ayant des mœurs frustes, portés sur l'alcool et la violence, sans aucune conscience de l'unité du groupe. Après quelques hésitations, il leur refuse même d'avoir constitué une nation. Ils sont des ancêtres paradoxaux, semblant porter en eux les contradictions présentes de la France.

L'École joue un rôle fondamental dans cette forge historique de la nation et des ancêtres. Les *Petits Lavisse* répondent à ces nécessités éducatives, politiques, civiques et identitaires. La Troisième République naissante a besoin de nouveaux manuels pour asseoir son inscription dans l'histoire de France comme le souligne Félix Pécaut en juin 1871 :

Il y a pourtant autre chose dans l'histoire de France : il y a des hommes, des doctrines, des mouvements considérables qui ont servi la civilisation humaine dans le sens le plus libéral ; mais il faudrait pour les dégager, pour les mettre en pleine lumière au profit de l'éducation civique, pour montrer dans certains événements le châtement naturel des erreurs politiques, il faudrait, dis-je, une rare ampleur de vues, un sens moral très ferme, un esprit dégagé de préventions sectaires, enfin, une indépendance de jugement que l'on

- 9 C. Nicolet, *La fabrique d'une nation : la France entre Rome et les Germains*, Paris, Perrin, 2006 ; J.-F. Chanet, « La fabrique des héros. Pédagogie républicaine et culte des grands hommes, de Sedan à Vichy », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, vol. 65, n° 1, 2000, p. 13-34 ; O. Rouchon (dir.), *L'opération généalogique. Cultures et pratiques européennes, XV^e-XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- 10 J. de Guignes, « Mémoire dans lequel on examine quelle fut l'étendue de l'Empire de la Chine, depuis sa fondation jusqu'à l'an 249 av. J.-C. », dans *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, Paris, Imprimerie royale, 1786, vol. 42, p. 141.

a jusqu'à présent peu encouragés chez nos professeurs. Former par l'histoire de France le citoyen français, faire connaître et aimer la patrie libre, cela n'est pas impossible ; mais aucun essai élémentaire de ce genre n'a été entrepris avec un plein succès.¹¹

Aux côtés de nombreux autres manuels, les *Petits Lavis* tendent à répondre à cette demande. Les chapitres consacrés aux Gaulois visent aussi à permettre aux maîtres, très inégalement formés, d'assurer un enseignement de qualité. Ernest Lavis se trouve fort dépourvu en octobre 1865, lorsqu'il rejoint son premier poste en tant que professeur d'histoire au lycée de Nancy. Il relate avoir été reçu par le proviseur qui lui a fait prêter serment de fidélité à l'empereur et d'obéissance à la Constitution avant de le présenter au censeur. Celui-ci lui annonce qu'il aura la charge d'une classe préparant à l'école forestière et que la première leçon porte précisément sur la Gaule et les Gaulois. Trente ans après les faits, il avoue le sentiment d'incompétence qui l'envahit : « Or je savais fort bien l'histoire de l'Attique primitive et du primitif Latium, mais point du tout celle de l'ancienne Gaule. Et c'est par cette leçon que je devais débiter, le lendemain matin, mardi, devant de grands garçons qui avaient à peu près mon âge. »¹²

Par l'article 16 de la loi du 10 avril 1867, Victor Duruy, alors ministre de l'Instruction publique, inscrit l'histoire et la géographie de la France parmi la liste des matières obligatoires de l'enseignement primaire. Pour ce faire, dès juillet 1866, un enseignement en est imposé dans les écoles normales, et une nouvelle épreuve est créée à l'examen du brevet de capacité pour tout instituteur et institutrice. Chaque enfant scolarisé doit donc recevoir un enseignement d'histoire de France qui débute nécessairement par la Gaule. Les instructions relatives à l'organisation pédagogique des écoles primaires publiques publiées le 18 novembre 1871 exigent que les élèves étudient en première année « La Gaule », et l'année suivante « La Gaule et les Gaulois ». Ils doivent tracer la carte de la « Gaule primitive »¹³. C'est sur la base de ces programmes que paraît en 1876 le premier *Petit Lavis*, les *Leçons préparatoires d'histoire de France, avec récits, à l'usage des commençants*. Les programmes de 1882 renforcent la présence des Gaulois. L'enjeu devient plus important encore maintenant que l'École est devenue gratuite, laïque et obligatoire par les lois Ferry de 1881-1882. Elle est le moyen de forger des citoyens éduqués – qui savent lire, écrire, compter – mais aussi, et peut-être surtout, qui sont pénétrés de l'image que le régime

11 F. Pécaut, « De l'éducation politique des classes dirigeantes », *Le temps*, 27 juin 1871, repris dans F. Pécaut, *Études au jour le jour sur l'éducation nationale, 1871-1879* [1879], Paris, Hachette, 1881, p. 280-281.

12 E. Lavis, *À propos de nos écoles*, 1895, p. 50.

13 Instruction relative à l'organisation pédagogique des écoles primaires publiques, 18 novembre 1871, *Législation primaire*, t. IV, 1854-1879, p. 318.

politique souhaite leur transmettre de la République bienfaitrice et salvatrice. L'enseignement du plus grand nombre devient une priorité absolue lorsque les républicains parviennent à faire de la Troisième République une république véritable, lorsqu'ils sont majoritaires à la chambre des députés, au Sénat et que le président est républicain. On peut désormais songer à l'éducation nouvelle qui illustrera les grandes valeurs de la République. Toutes les disciplines y contribuent mais l'histoire joue un rôle essentiel. C'est pourquoi les décrets et les instructions officielles de 1881 et 1882 imposent à chaque niveau d'enseignement l'étude de l'histoire des Gaulois¹⁴. Dès l'école maternelle (ancienne salle d'asile), les élèves les découvrent dans les « grands faits de l'histoire nationale » par des leçons d'un quart d'heure à vingt minutes faites de récits, d'entretiens familiaux, de questions. De même le cours élémentaire (7-9 ans) porte sur les « plus grands personnages et les faits principaux de l'histoire nationale, jusqu'au commencement de la guerre de Cent Ans ». Si le cours moyen (9-11 ans) est censé n'insister que sur « les faits essentiels depuis la guerre de Cent Ans », les principaux éléments depuis l'époque des Gaulois sont revus et figurent dans les manuels scolaires. Quant au cours supérieur (11-13 ans), il amène les élèves à étudier les « notions très élémentaires d'histoire générale [...] dans leur rapport avec l'histoire de France ». Les Gaulois apparaissent dans l'étude de l'histoire de Rome, ce qui est repris dans la deuxième partie du programme qui porte sur une « révision méthodique de l'histoire de France » depuis les origines. Il en est de même pendant les trois années d'école normale qui comportent trois à quatre heures d'histoire par semaine durant lesquelles les élèves revoient l'histoire de France depuis les Gaulois. Dès lors l'enseignement primaire de l'histoire ne change plus guère. Les nouveaux programmes de 1887 (Marcelin Berthelot) confirment cette organisation générale¹⁵. L'arrêté ministériel du 4 janvier 1894 signé par Jacques-Eugène Spuller n'a pour effet que de faire glisser la guerre de Cent Ans au cours élémentaire et de confirmer que la première année du cours moyen doit bien aborder au premier trimestre la période « des origines à 1610 »¹⁶. L'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'instruction civique et morale doit représenter environ une heure de leçon par jour, mais l'on sait que l'histoire se taille la part du lion, des deux tiers aux trois quarts du temps¹⁷.

14 Décret relatif à l'organisation des écoles maternelles, 2 août 1881, *Législation primaire*, t. V, 1879-1887, p. 302 ; arrêté du 27 juillet 1882 réglant l'organisation pédagogique et le Plan d'études des écoles primaires publiques, *Législation primaire*, t. V, 1879-1887, p. 453 et suiv.

15 Décret relatif à l'exécution de la loi du 30 octobre 1886 sur l'enseignement primaire, *Législation primaire*, t. V, 1879-1887, p. 669 et suiv.

16 Arrêté ministériel du 4 janvier 1894. Cette disposition s'applique dans les « écoles ayant deux classes distinctes correspondant aux deux années du cours moyen ».

17 On le voit bien dans la répartition indicative donnée par l'arrêté du 18 janvier 1887 concernant les écoles normales d'instituteurs. Il est exigé de consacrer en première année quatre heures hebdomadaires à l'histoire, puis trois heures en deuxième et troisième années. La géographie ne représente, quelle que soit l'année, qu'une heure par semaine, et l'instruction civique ne

L'histoire nationale, et donc la période gauloise, figure au programme de tous les examens et concours. Il s'agit d'une épreuve écrite au certificat d'études primaires élémentaires (rédaction d'une heure) et au certificat d'aptitude au professorat dans les écoles normales et dans les écoles primaires supérieures où les candidats sont évalués sur une composition d'histoire et de géographie en cinq heures. D'autres épreuves se passent à l'oral comme au concours d'admission aux écoles normales primaires (trente minutes), au brevet élémentaire (dix minutes) et au brevet supérieur (quinze minutes).

Les manuels scolaires qui aident à l'enseignement et à la préparation de ces épreuves sont révélateurs de la façon dont on appréhende l'histoire des Gaulois. Ils se multiplient dans la seconde moitié du XIX^e siècle et deviennent obligatoires en 1890. Ils constituent la source principale à partir de laquelle nous avons tenté d'analyser cette fabrique de « nos ancêtres les Gaulois ». Nous avons choisi un des manuélistes les plus réputés, les plus respectés et dont les manuels scolaires ont été parmi les plus répandus. Ce sont les fameux *Petits Lavis* qui ont accompagné des millions d'élèves dans leur découverte de l'histoire nationale du dernier quart du XIX^e siècle au début des années 1950, soit sept décennies. Au-delà de l'école, leur succès est grand aussi. Charles Péguy, pourtant en conflit ouvert avec Ernest Lavis, reconnaît que, « quand on voulait connaître un événement du passé, [...] il n'y avait qu'à s'y transporter comme on voulait »¹⁸. C'est qu'Ernest Lavis jouit d'une immense réputation scientifique et se situe au cœur des grandes institutions éducatives et historiennes de son époque¹⁹. Bien que d'origine modeste, il entre à l'École normale supérieure en 1862, obtient l'agrégation d'histoire trois ans plus tard (1865) et devient professeur d'histoire au lycée de Nancy. Après la défaite de 1870, il part étudier en Allemagne d'où il revient en 1875. Il entre à la Sorbonne comme suppléant en 1880, devient professeur adjoint en 1883 et occupe la chaire d'histoire moderne en 1888, à la suite d'Henri Wallon. Il est élu (1892) puis reçu à l'Académie française en 1893 et devient directeur de l'École normale supérieure en 1904. Il n'a jamais eu de responsabilités politiques, mais il a toujours été proche du pouvoir, et cela dès les dernières années du Second Empire puisqu'il devient secrétaire puis membre du cabinet du ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy (1865-

début qu'en troisième année à raison d'une heure hebdomadaire. Ainsi, en moyenne sur trois années, cela conduit à ne consacrer par semaine que vingt minutes à l'instruction civique, une heure à la géographie, mais trois heures vingt à l'histoire, soit environ 70 % du temps.

18 C. Péguy, *Œuvres en prose complètes*, R. Burac (éd.), Paris, Gallimard, vol. 2, 1988, p. 1056 (cité par F. Gerbod dans « Péguy, philosophe de l'histoire », *Mil neuf cents. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 20, 2002/1, p. 19-34, n. 4).

19 C. Charle, *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1809-1908*, Paris, INRP / CNRS Éditions, 1986 ; P. Nora, « Lavis, instituteur national. Le "Petit Lavis", évangile de la République », et « L'"Histoire de France" de Lavis. *Pietas erga patriam* », dans P. Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, ouvr. cité, vol. 1, p. 239-275 et 851-902.

1869), à l'âge de 23 ans. Victor Duruy le recommande auprès de Napoléon III et Ernest Lavisse devient précepteur adjoint du prince impérial Louis-Napoléon en 1868. Sous la Troisième République, dont il devient progressivement un fervent défenseur, il conseille plusieurs ministres de l'Instruction publique, contribue à de nombreuses réformes universitaires – du diplôme d'études supérieures (1886) à l'agrégation d'histoire (1894) – et préside le comité d'études créé par Aristide Briand en février 1917 afin de réfléchir à l'après-guerre. Ernest Lavisse ouvre souvent aux politiques les colonnes de la *Revue de Paris* dont il est directeur depuis 1894. Il est devenu un personnage incontournable et très respecté. Raymond Poincaré prend régulièrement conseil auprès de lui²⁰. C'est d'ailleurs Ernest Lavisse qui prononce son discours de réception à l'Académie française le 9 décembre 1909. Deux jours après son élection à la présidence de la République (17 janvier 1913), Raymond Poincaré, pourtant très occupé, assiste à la Sorbonne au jubilé d'Ernest Lavisse pour le 50^e anniversaire de l'entrée de l'historien à l'École normale supérieure²¹. C'est pour cela qu'Ernest Lavisse apparaît au cœur du système éducatif français. Comme l'écrit Pierre Nora, il est véritablement un « instituteur national ». Et s'il faut encore lire Ernest Lavisse au début du XXI^e siècle, c'est justement parce que son œuvre « est l'expression indépassable d'un grand moment historique et national, au croisement d'une histoire en train de se faire scientifique et d'une république en train de se faire définitive »²².

Afin de mettre en évidence cette fabrique lavissienne de « nos ancêtres les Gaulois », nous avons placé au centre de notre étude les nombreux manuels rédigés par Ernest Lavisse. Nous nous attacherons à ceux qu'il a personnellement rédigés jusqu'à l'année de son décès, en 1922. Même si ces manuels sont encore édités chez Armand Colin – certains même jusqu'au milieu des années 1950 –, le texte et l'iconographie changent rapidement sous la plume de Pierre Conard afin de s'adapter aux nouveaux programmes et surtout aux nouvelles attentes des instituteurs. Nous nous concentrerons donc sur les *Petits Lavisse* publiés du vivant de leur auteur durant cinq décennies, de 1876 à 1922. Durant ce demi-siècle lavissien, on ne compte pas moins de dix-neuf manuels différents rédigés par Ernest Lavisse. Il accompagne ainsi toute la scolarité primaire obligatoire des élèves²³. À destination de ceux du cours préparatoire, il rédige dès 1876 des *Leçons préparatoires d'histoire de France*. À la suite des changements de programmes de 1887, l'ouvrage change de nom pour *L'année préparatoire* mais

20 F. Roth, *Raymond Poincaré : un homme d'État républicain*, Paris, Fayard, 2000.

21 R. Poincaré, *Au service de la France : neuf années de souvenirs*, Paris, Plon, 1926, p. 71. Pour les discours prononcés lors du jubilé : *Jubilé de M. Ernest Lavisse*, Paris, Impr. Lahure, 1913.

22 P. Nora, « Pourquoi lire Lavisse aujourd'hui? », dans *Présent, nation, mémoire*, ouvr. cité, p. 193.

23 Les indications de niveaux et d'âges que nous faisons suivre correspondent aux indications données par l'éditeur pour la première édition de chaque manuel. Celles-ci peuvent évoluer avec les réformes des programmes et les nouvelles éditions.

ne diffère pas fondamentalement dans son contenu. Pour le cours élémentaire, Ernest Lavisce propose des *Récits et entretiens familiaux* dont la première édition paraît en 1884. L'ouvrage est une succession de récits sur les grands personnages et les principaux faits de l'histoire nationale jusqu'au début de la guerre de Cent Ans. À partir de 1913, il publie sa nouvelle *Histoire de France, cours élémentaire*, dont la couverture présente un homme âgé racontant l'histoire de France à quelques enfants passionnés assis autour de lui au pied d'un arbre. Une citation de l'auteur affirme : « L'enseignement de l'histoire aux tout petits doit être une suite d'histoires comme les racontent les grands-pères à leurs petits-enfants ». Ernest Lavisce livre à la lecture des élèves du cours moyen, dès 1876, *La première année d'histoire de France* qui devient à partir de 1883, en raison des changements de programmes, *La deuxième année d'histoire de France*. Une *Nouvelle première année d'histoire de France. Leçons. Récit. Réflexion* paraît donc de 1884 à 1922, ainsi qu'une nouvelle *Deuxième année* (de 1883 à 1895). Comme il le fait l'année suivante pour le cours élémentaire, Ernest Lavisce rédige un *Cours moyen* totalement nouveau en 1912. Ce manuel aussi est célèbre pour sa première de couverture, d'une grande sobriété, mais arborant une citation qui résume en grande partie l'esprit de l'ouvrage : « Enfant, tu vois sur la couverture de ce livre les fleurs et les fruits de France. Dans ce livre, tu apprendras l'histoire de France. Tu dois aimer la France parce que la nature l'a faite belle, et parce que son histoire l'a faite grande. » Pour les élèves de l'enseignement primaire supérieur et du cours complémentaire, Ernest Lavisce propose en 1884 une *Histoire générale. Notion sommaire d'histoire ancienne du Moyen Âge et des Temps modernes*. L'ouvrage ne semble pas être encore publié après 1912 (26^e édition) peut-être en raison du succès de *La nouvelle deuxième année d'histoire de France*. Citons aussi un manuel pour les élèves de l'enseignement spécial qui les accompagne dans le difficile passage entre l'enseignement primaire et celui des lycées. Ernest Lavisce écrit avec Paul Dupuy l'*Histoire de France et notions sommaires d'histoire générale* qui ne connaît que quatre éditions entre 1890 et 1903²⁴. Ernest Lavisce a aussi rédigé deux livrets (en trois opuscules) de l'ensemble éditorial dirigé par Charles Dupuy et Émile Galtier-Boissière consacré la préparation de *L'année du certificat d'études*²⁵. Il a été chargé du *Livret d'histoire de France* (opuscule de l'élève)²⁶ et du *Livret d'instruction civique*, qu'il signe Pierre Laloï, dont le premier

24 E. Lavisce et P. Dupuy, *Histoire de France et notions sommaires d'histoire générale*, 1890 (1^{re} édition). Paul Dupuy était agrégé d'histoire-géographie (1881), ancien élève de l'École normale supérieure (1876-1879) où il devient surveillant général de 1885 à 1925. Il est ensuite professeur de géographie à l'École internationale de Genève.

25 É. Galtier-Boissière et C. Dupuy, *L'année du certificat d'études, publiée sous la direction de Charles Dupuy. La réforme du certificat d'études. Arrêté ministériel du 29 décembre 1891*, Paris, A. Colin, 1892-1901, 30 fascicules.

26 E. Lavisce, *Livret d'histoire de France*, 1894. Les développements de l'opuscule de l'élève sont rédigés par Amédée Thalamas.

opuscule est à destination du maître et l'autre de l'élève²⁷. C'est justement sous ce pseudonyme qu'il rédige quatre manuels d'instruction morale et civique²⁸. Les *Petits Lavisse* s'adressent non seulement aux élèves des écoles primaires mais aussi parfois à ceux des classes élémentaires des lycées et collèges comme la *Première* et *Deuxième année d'histoire de France*, ou le manuel d'*Instruction morale et civique* écrit avec le philosophe François Picavet pour les écoles normales primaires, les lycées et collèges de jeunes filles, les élèves de l'enseignement spécial et les candidats au baccalauréat ès sciences.

Les *Petits Lavisse* connaissent un succès considérable : les *Leçons* et *L'année préparatoire* comptent près de 130 éditions à la mort d'Ernest Lavisse (1922). Les *Récits et entretiens familiers* atteignent une quarantaine édition en 1922, et les deux versions de *La première année d'histoire de France* un cumul d'environ 120 éditions. *La deuxième année* est à peine moins bien lotie avec environ 110 éditions²⁹. Pourtant publiés tardivement, le *Cours moyen* (1912) et le *Cours élémentaire* (1913) arrivent respectivement à leurs 19^e et 17^e éditions en 1922. Ils sont tous les deux publiés jusqu'au milieu des années 1950 où l'on compte pour chacun une cinquantaine d'éditions. Les trois manuels d'instruction civique atteignent ensemble plus de 160 éditions au lendemain de la Première Guerre mondiale. Certains manuels sont aussi publiés dans les colonies ou à l'étranger comme *L'année préparatoire* traduite en langue tamoule en 1887³⁰, les *Récits de l'histoire de France* publiés à plusieurs reprises entre 1913 et 1938 à Bielefeld et Leipzig (avec une préface et une biographie d'Ernest Lavisse en allemand), ou encore le *Cours moyen* édité à Boston en 1923 et à Bielefeld en 1929. Au total cela représente donc treize manuels différents d'histoire et quatre d'instruction morale, ainsi que deux opuscules pour les maîtres ; ce sont plus de six cent trente éditions, tous manuels confondus, sur un demi-siècle (1876-1922), soit les cinq premières décennies de la Troisième République. Concernant plus spécifiquement les Gaulois, c'est une centaine de pages sur l'ensemble des manuels, avec des versions parfois proches mais souvent assez différentes, des ouvrages qui connaissent des dynamiques propres de renouvellement du texte et des images au fil des réécritures successives. On trouve aussi dans ces divers manuels une riche icono-

27 E. Lavisse, *Livret d'instruction civique*, 1892. Citons aussi : P. Laloi [E. Lavisse] et A. Mironneau, *Livret d'instruction civique, avec la Déclaration des droits de l'homme commentée par A. Mironneau*, 1907.

28 P. Laloi [E. Lavisse], *L'année préparatoire d'instruction morale et d'instruction civique*, 1896 ; *La première année d'instruction civique*, 1880 ; *Petites histoires pour apprendre la vie*, 1887 ; E. Lavisse et F. Picavet, *Instruction morale et civique*, 1888 (4^e édition). François Picavet est un ancien instituteur devenu agrégé de philosophie (1882) et docteur ès lettres (1890). Un manuel posthume paraît en 1925 : E. Lavisse, *Les récits de Pierre Laloi*, 1925. Il s'agit d'une sélection de récits tirés de *L'année préparatoire d'instruction* et de *La première année d'instruction civique*.

29 Pour les deux versions du manuel, sans double compte des éditions de *La première année*, puisque la première version qui paraît à partir de 1883 débute à la 25^e édition refondue.

30 Traduction de V. D. Tamby et V. A. Tamby Poulle, Pondichéry, Rattinamodeliar, 1887.

graphie qui est constituée, avec le tableau mural consacré à la « Gaule primitive » et la « Gaule romaine », de 115 illustrations, images et cartes, qui représentent 88 gravures différentes. Des historiens, notamment Pierre Nora, ont croisé dans leurs recherches certains manuels scolaires d'Ernest Lavisse³¹. Cependant ces ouvrages n'ont jamais été étudiés dans leur ensemble, de façon systématique et dans l'optique d'une histoire des savoirs.

Pour rédiger ses manuels, Ernest Lavisse ne s'est pas contenté de synthétiser le savoir universitaire contemporain. Il a choisi, trié, hiérarchisé, passé certaines connaissances sous silence, et tout cela parfois avec une certaine exigence de rigueur scientifique, en suivant les grands spécialistes de ces questions en débat, et parfois en privilégiant sciemment certains éléments parce qu'ils nourrissaient l'image de la nation qu'il souhaitait peindre aux jeunes élèves. Car l'histoire est alors éminemment éducative et Ernest Lavisse est fondamentalement un éducateur. Dans le premier discours qu'il a prononcé en tant que directeur de l'École normale supérieure, il affirme qu'être « un éducateur, c'est travailler à construire la France » : « [...] il n'est rien que je crois plus fermement : c'est la foi de ma vie »³², ajoute-t-il. Et l'enseignement de l'histoire n'est nullement neutre puisqu'il s'agit, ainsi qu'Ernest Lavisse le rappelle au maître d'école à l'orée de sa *Première année d'histoire de France*, d'initier les élèves « tout ensemble à la connaissance de notre histoire et au culte de la patrie ». Avec un tel cahier des charges, on imagine bien que l'écriture de l'histoire ne soit pas une simple et anodine chronique. Elle vise fondamentalement au modelage de l'élève qui sera citoyen, son façonnage au plus juste selon l'image que l'on a de ce passé collectif, afin qu'il soit pénétré de cette « communauté d'idées, d'intérêts, d'affections, de souvenirs et d'espérances »³³ qu'est la nation telle que Fustel de Coulanges la définit dans la controverse qui l'oppose à Theodor Mommsen en 1870. L'histoire universitaire n'est d'ailleurs pas toujours d'une absolue neutralité même si elle tend à plus de rigueur en fondant une méthodologie en partie inspirée de celle des sciences de la nature alors en plein essor. Dans sa quête d'une histoire

31 Voir l'article fondateur de Pierre Nora, « Ernest Lavisse. Son rôle dans la formation du sentiments national », *Revue historique*, 86^e année, t. CCXXVIII, 1962, p. 73-106 ; ainsi que C. Amalvi, *Les héros de l'histoire de France. Recherche iconographique sur le panthéon scolaire de la Troisième République*, Paris, Éditions Phot'œil, 1979 ; A. Bruter, « Lavisse et la pédagogie de l'histoire. Enseignement de la représentation et représentation de l'enseignement », *Histoire de l'éducation*, n° 65, 1995, p. 27-50 ; C. Amalvi, *Répertoire des auteurs de manuels scolaires et de livres de vulgarisation historique de langue française : de 1660 à 1960*, Paris, La Boutique de l'histoire, 2001 ; É. Bourdon, P. Garcia et F. Pernot (dir.), *Lavisse : le roman national comme patrimoine scolaire ?*, Montreuil, Éditions de l'Œil, 2016.

32 Ce célèbre discours intitulé « L'éducateur » est encore reproduit par *Les annales politiques et littéraires* lors du jubilé d'Ernest Lavisse en janvier 1913 (*Les annales politiques et littéraires*, n° 1543, 19 janvier 1913, p. 47).

33 N. Fustel de Coulanges, *L'Alsace est-elle allemande ou française ? Réponse à M. Mommsen*, Paris, E. Dentu, octobre 1870, p. 10. Cette lettre est ensuite publiée par Camille Julian dans l'ouvrage posthume *Questions historiques en 1893*.

vraie, l'historien est souvent mené à considérer explicitement, comme Gabriel Monod, que l'histoire « travaille d'une manière secrète et sûre à la grandeur de la patrie »³⁴. L'histoire des origines de la France est une grande préoccupation du XIX^e siècle³⁵ et dans ce cadre se construit un discours savant et scolaire sur les Gaulois qui sert la construction de la nation.

Il nous a donc fallu mobiliser un deuxième cercle de sources à confronter aux *Petits Lavis*. Il s'agit d'ouvrages rédigés par Ernest Lavis, dont aucun ne porte spécifiquement sur les Gaulois, mais qui explicitent son rapport à l'histoire et particulièrement à celle de la France et de ses origines³⁶. Ernest Lavis a aussi dirigé trois vastes *Histoires de France*. La première est une *Histoire générale du IV^e siècle à nos jours* codirigée avec Alfred Rambaud, qui a paru de 1893 à 1901. Avant même la fin de cette publication Ernest Lavis fait paraître une nouvelle *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution* (1900-1911) dont il charge Paul Vidal de La Blache d'une introduction en forme de « Tableau de la géographie de la France » (1903) et Gustave Bloch de la rédaction du volume consacré aux « Origines » ainsi qu'à « La Gaule indépendante et la Gaule romaine » (1900). Enfin, il offre au public, après la Grande Guerre, une *Histoire de France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919* (1921-1922)³⁷. Non seulement il intervient personnellement dans l'écriture de certains volumes³⁸, mais l'on sait qu'il exerce un contrôle très attentif des chapitres qu'il confie à ses collaborateurs³⁹. Et comme il l'avoue à Raymond Poincaré dans une lettre datée du 15 août 1909, il est « un recommenceur »⁴⁰, un travailleur acharné, qui remet maintes fois l'ouvrage sur l'établi. Il a aussi dirigé l'édition remaniée des manuels de lycée écrits par Victor Duruy. Il supervise ainsi les travaux d'Alexandre Moret (6^e), Bernard Haussoulier (5^e), André-Emmanuel-Émile Parmentier (4^e et 3^e),

34 G. Monod, « Du progrès des études historiques en France depuis le XVI^e siècle », *Revue historique*, n° 1, 1876, p. 38.

35 S. Venayre, *Les origines de la France*, ouvr. cité.

36 E. Lavis, *Essai sur l'Allemagne impériale*, 1900 (3^e édition) ; *Vue générale de l'histoire politique de l'Europe*, 1890 ; et *Louis XIV*, 1906.

37 E. Lavis (dir.), *Histoire de France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919*, 1921-1922.

38 Il se charge, dans le tome 1 de l'*Histoire générale* de l'écriture du chapitre 5 consacré à la « Formation du pouvoir pontifical. L'Italie byzantine, lombarde, papale. La propagande chez les barbares. 395-756 » (p. 204-273). Il intervient plus dans l'*Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*. Il écrit intégralement les deux volumes du tome VII consacrés à Louis XIV de 1643 à 1685, et dans le tome VIII, il rédige le dernier chapitre du volume 1 sur « Le roi, la famille royale, la cour dans la dernière période du règne » (p. 429-480) ; dans le volume 2, la « Conclusion sur les règnes de Louis XV et de Louis XVI » (p. 401-441). Enfin, dans l'*Histoire de France contemporaine* il rédige une longue conclusion qui est une réflexion sur la France, son histoire et les « Raisons de confiance en l'avenir » (p. 505-551).

39 A. Gérard, « Philippe Sagnac revu et corrigé par Ernest Lavis : un modèle de censure discrète », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 48-4, 2001, p. 123-160.

40 Papiers Poincaré / 16006, lettre d'E. Lavis, 15 août 1909 (cité par F. Roth, *Raymond Poincaré*, ouvr. cité, p. 156).

Jean-Henri Mariejol (2^e) et Georges Lacour-Gayet (classe de rhétorique). On peut désormais mettre en confrontation le manuéliste des *Petits Lavisse* et l'historien Ernest Lavissee. Il apparaît des écarts parfois considérables que seules semblent expliquer les finalités éducatives assignées à ses manuels. Nous mobiliserons ainsi d'autres articles et ouvrages rédigés par Ernest Lavissee sur la pédagogie et les finalités de l'École de la Troisième République.

Enfin, les *Petits Lavissee* doivent être replacés dans l'ensemble de la production historique, archéologique et anthropologique de l'époque de façon à mesurer la porosité des frontières entre les ouvrages savants et le savoir scolaire, observer les emprunts, tenter de retrouver les livres qui ont influencé l'écriture de ces manuels. Il nous faut aussi les replacer dans les usages et les imaginaires sociaux et politiques du passé qui émergent de discours politiques et géopolitiques, de débats dont rendent compte des articles de presse. Il faut aussi réimmerger nos *Petits Lavissee* dans l'époque concernée pour y retrouver des référents culturels et iconographiques qu'expriment les œuvres littéraires, mais aussi les spectacles, expositions, chansons, sculptures, peintures et même publicités. Ce n'est qu'en les replaçant dans ce contexte général, dans l'océan de la « vie intégrale » comme le disait Jules Michelet, que l'on peut comprendre les *Petits Lavissee*. Notre préoccupation se focalise sur l'élaboration du savoir scientifique et du discours scolaire, leurs interrelations, et non sur les pratiques de classe. La recherche a bien montré l'écart qu'il peut y avoir entre les deux⁴¹. Pour autant, le manuel scolaire apparaît bien comme un puissant vecteur de la construction identitaire et « comme un condensé de la société qui l'a produit », un « point de focalisation des valeurs essentielles que transmet l'institution scolaire »⁴², ainsi que le fait remarquer Alain Choppin⁴³.

Nous aborderons l'étude en trois temps. Le premier analysera la façon dont les *Petits Lavissee* occultent l'ethnogenèse de la France de façon à construire le moment-origine et la relation entre les Gaulois et les Français de la Troisième République. Cela présuppose pour Ernest Lavissee de poser en axiome implicite l'existence d'un peuple déjà là au moment où débute le récit historique, puis qui se met en branle dans l'Histoire en déployant progressivement la nation. La Préhistoire, pourtant de plus en plus documentée à l'époque, disparaît dans

41 Voir notamment A. Bruter, « Lavissee et la pédagogie de l'histoire », art. cité ; A. Choppin et B. Pinhède (dir.), *Les manuels scolaires en France de 1789 à nos jours. 7. Bilan des études et recherches*, Paris, INRP, Service de l'histoire de l'éducation, 1995 ; B. Falaize, « De la Libération aux années 2000, les maîtres faisaient-ils de l'histoire "à la Lavissee" ? », dans É. Bourdon, P. Garcia et F. Pernot (dir.), *Lavissee : le roman national comme patrimoine scolaire ?*, ouvr. cité, p. 130-149.

42 A. Choppin, « L'histoire des manuels scolaires : une approche globale », *Histoire de l'éducation*, n° 9, décembre 1980, p. 1-2.

43 Parmi de nombreuses autres références sur cette question, voir A. Choppin, « Politique du livre scolaire et construction de l'identité nationale dans la France du XIX^e siècle », dans P. L. Ballini et G. Pécout (dir.), *Scuola e nazione in Italia e in Francia nell'Ottocento : modelli, pratiche, eredità : nuovi percorsi di ricerca comparata*, Venezia, Istituto veneto di scienze, lettere ed arti, 2007, p. 189-205.

les épais brouillards et la myopie rétrospective de la mémoire nationale. Les Gaulois apparaissent comme des ancêtres sans ancêtres, première humanité de la Gaule-France. La deuxième partie s'intéressera à la mise en relation des *Petits Lavisse* et du savoir universitaire de façon à observer les processus de construction du récit scolaire face aux connaissances scientifiquement établies. L'étude du guerrier, de l'habitat et de la capacité des Gaulois à mettre en valeur leur territoire permettra d'identifier des situations différenciées entre fidélités, doutes, réticences, silences et omissions. Enfin, la troisième partie replace la construction des discours scolaires dans le cadre d'enjeux politiques et moraux. On les voit nettement émerger dans la présentation de Vercingétorix, véritable premier héros de la nation, que la République hérite du Second Empire et qu'elle refaçonne à son goût. Apparaît aussi une fonction éducative du Gaulois qui devient un personnage dont les péripéties permettent à Ernest Lavisse d'élaborer une vision morale de l'histoire et de travailler à l'éducation présente des enfants. Car il s'agit bien de faire la nation, et c'est dès l'École qu'elle se forge. Il faut donc aussi s'intéresser au façonnage en creux de « nos ancêtres les Gaulois », aux silences du discours scolaire, et retrouver le geste lavissien d'écriture du roman national. Instituteur de la République, Ernest Lavisse a fabriqué de sa plume, dans les forges gauloises de la nation, l'un des personnages historiques majeurs dont la Troisième République naissante avait besoin. Cette histoire des savoirs montre que les propos historiques sur les origines antiques de la nation se révèlent être un discours, sur le présent, qui prend la voix du passé.